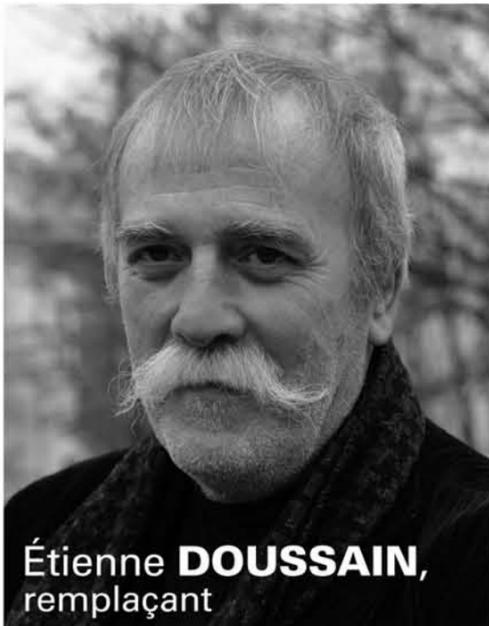


Noisy-Gournay



VOTONS  
**SYLVIE  
MONNIN**



Étienne **DOUSSAIN**, remplaçant

**POUR UN DÉPARTEMENT  
À GAUCHE VRAIMENT**  
DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS  
RÉSISTER AU LIBÉRALISME

CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR  
LA FÉDÉRATION POUR UNE ALTERNATIVE SOCIALE  
ET ÉCOLOGIQUE, LE NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE,  
LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, LE PARTI DE GAUCHE



*Madame, Monsieur,*

**Nous sommes candidats à l'élection cantonale des 20 et 27 mars prochains.**

Comme vous, nous sommes confrontés, dans notre vie quotidienne, aux conséquences sociales des décisions d'un pouvoir UMP plus soucieux de servir une minorité de riches et de privilégiés (ceux qui vivent de la spéculation boursière) que du développement de l'intérêt général. Pour faire oublier leurs choix et les scandales qui jonchent leur action, Sarkozy et ses Besson, Hortefeux, passent leur temps à faire de la surenchère sur fond de démagogie, de discours sécuritaires et racistes, au principal bénéfice du Front National.

**En permanence dans le pays, les voix s'élèvent pour dénoncer le gâchis et les injustices.**

Aujourd'hui, conscients de l'urgence sociale, indignés par l'arrogance et le mépris du pouvoir, nous ne nous résignons pas en Seine-Saint-Denis comme ailleurs à un accompagnement et une gestion qui refusent de remettre en cause le système capitaliste, seul responsable de la crise que nous subissons encore.

**La crise ? Ce sont les banques qui doivent la payer. Il faut exiger la suppression de la dette départementale !**

Après le vaste mouvement social pour la défense des retraites, la démonstration est faite qu'il faut bâtir ensemble un rempart social contre la dictature des profits. Défendons et développons les services publics. Affirmons l'ambition de la réussite scolaire pour tous les jeunes. Portons un projet de haut rang pour la culture. Exigeons une véritable démocratie participative. Soutenons et construisons les mobilisations sociales pour faire reculer Sarkozy et conquérir de nouveaux droits.

**Engagés dans cette campagne électorale dans le cadre d'un rassemblement unitaire résolu à gauche, militants du mouvement social, nous sommes persuadés que cette société peut et doit changer.**

Nous sommes convaincus que l'union des femmes et des hommes partageant les mêmes valeurs de solidarité et de justice est une force.

Une force pour rompre avec les logiques libérales. Une force pour mener dans notre département des politiques solidaires, démocratiques, au service de tous les citoyens.

Faisons de la Seine Saint Denis un espace de résistance et de mobilisations.

**Pour un département solidaire à gauche vraiment, mettons nos forces en commun.**



## DROIT À L'AUTONOMIE ET SOLIDARITÉ

Le Conseil Général est un acteur incontournable de la solidarité. Historiquement responsable de la seule Aide Sociale, son champ de compétence s'est élargi notamment à l'insertion, au handicap et à la vieillesse.

C'est à partir des lois de décentralisation des années 80 que les transferts de compétences et charges se sont accélérés au prétexte de la proximité et pour modifier en profondeur les responsabilités de l'Etat en matière de solidarité. De la Prestation Spécifique Dépendance (PDS), remplacée aujourd'hui par l'Allocation Personnalisée Autonomie (APA), ou qu'il s'agisse aujourd'hui du Revenu de Solidarité Active (RSA), ex-RMI, on peut vérifier que le transfert systématique des prérogatives d'Etat vers les départements remet en cause l'égal accès aux droits d'un point à un autre du territoire national.

L'avant dernier maillon de cette suite de transferts est la loi dite pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, créant la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), placée sous le contrôle direct du Conseil Général qui devient de fait décideur-payeur.

C'est désormais aux Conseils Généraux de décider du niveau financier acceptable de la solidarité dans ce domaine, ce qui conduit à une différence de traitement en fonction du département où l'on réside. Pourquoi? Faut-il le répéter, celui qui décide est celui qui paye! Dans une logique de «bons gestionnaires», la tentation est forte de réduire, coûte que coûte, les services rendus à la population.

C'est au nom de cela que l'on constate au niveau national l'attribution de Prestations de Compensation du Handicap (PCH) réduites, après des évaluations qui ne correspondent pas aux besoins réels de la personne! Idem pour l'APA. C'est aussi au nom de cela que sont ralentis, voire gelés, les programmes de construction et le financement d'établissements pour personnes âgées dépendantes, au moins pour la part très importante qui incombe aux départements.

Bien entendu, certains diront que l'Etat n'a pas compensé. Il a fait le choix de ne pas assumer les conséquences du transfert de compétences. C'est vrai, mais dans le même temps, il faut refuser cette logique infernale qui conduit aujourd'hui le département à réduire la voilure de la solidarité. C'est encore une atteinte aux services publics. C'est une logique de compromission avec le libéralisme que la Seine-Saint-Denis doit combattre avec l'Association des Départements de France, avec les populations concernées.

Et de cela, le Conseiller Général sortant ne parle jamais. Pas plus qu'il ne pose publiquement la question du cinquième risque (la dépendance) sur le point d'être livré aux assurances privées.

DEMAIN  
TOMBETZ GRAVEMENT  
MALADE EN GAGNANT  
TOUT JUSTE LE SMIC...



## Une véritable ambition de réussite scolaire pour tous les jeunes

S'opposer à la mise en place d'une nouvelle phase de décentralisation dans l'éducation portée par la droite, c'est réaffirmer la nécessité d'une politique nationale de l'éducation dans une logique de service public, pour une véritable gratuité et l'égalité d'accès aux savoirs sur le tout territoire.

**Porter une politique éducative ambitieuse au plan départemental, c'est:**

- ✗ Relancer un plan d'investissement en faveur des collèves, en concertation avec la communauté scolaire et porté exclusivement par des financements publics: pas de partenariat public/privé, pas de pratique d'externalisation et de sous-traitance;
- ✗ Mettre en œuvre les politiques éducatives ambitieuses, en particulier dans les champs des nouvelles technologies, de la citoyenneté et des pratiques culturelles et sportives;
- ✗ Rétablir le remboursement de la carte Imagin'r pour tous les collèves, lycéens et étudiants du département;

✗ Relancer l'aide à l'acquisition d'un ordinateur pour les collèves et exiger de l'Etat des personnels qualifiés permettant l'utilisation optimale du matériel informatique des collèves;

✗ Refuser l'élitisme du futur collège/lycée international afin que celui-ci soit véritablement mis au service de tous les jeunes de Noisy et Gournay, et du département.

**Défendre le service public d'éducation, c'est interpeller l'Etat sur ses responsabilités:**

- ✗ en revendiquant les moyens nécessaires en personnel, sous statut de la Fonction publique;
- ✗ en exigeant un plan national de recrutement et de formation des enseignants, qui permettra la démocratisation de l'accès aux savoirs;
- ✗ en refusant tout nouveau transfert de personnel de l'Éducation Nationale vers les collectivités territoriales et en défendant le statut de la Fonction Publique.

## Désert médical

On sait depuis longtemps que le désert médical nous guette. Un projet d'extension de la clinique de Noisy-le-Grand a été refusé par la ville, sans souci apparent de l'intérêt sanitaire.

Cessation de paiement, liquidation, tribunal de commerce et... reprise par l'hôpital Saint-Camille avec la fin programmée de l'IVG. Résistance des salariés, pétition signée massivement par les usagers, puis vient le deuxième acte. L'hôpital passe la main et les sauveurs arrivent pour l'euro symbolique. L'un d'entre eux s'appelle Eric Allemon, médecin et responsable UMP. Devant le refus du maire de Noisy-le-Grand, naît le projet de construction d'un hôpital privé... à Bry-sur-Marne avec l'aide d'Epamarne. Les Noiséens et les Gournaysiens? La population? Les élus? Le conseiller général? Pas de débat, circulez, il n'y a rien à voir. Le mirifique hôpital, aux honoraires libres, peut voir le jour, la Croix aux Biches a fermé ses portes.

Avec sa belle enseigne lumineuse, impossible de le confondre avec l'hôpital Saint-Camille à but non lucratif qui, lui, agit par délégation de service public. Non, l'hôpital privé, pompeusement appelé de Marne-la-Vallée, va occuper le paysage aux bons soins du docteur Allemon et de ses associés, avec ses dépassements d'honoraires et ses paiements cash. Et après la suppression des IVG souhaitée par les pères Camilliens, se profilent déjà l'éventuelle disparition du plateau technique maternité et, par ricochet, le risque de suppression de la néo-natalité et des urgences à Saint-Camille...

Quelques mois plus tard, belle spéculation financière, la Générale de Santé débarque avec ses gros sabots et ses actionnaires. C'est vrai qu'il y avait de quoi les allécher: une démographie médicale en panne, des cliniques de proximité rayées de la carte et une Agence Régionale de Santé qui s'acharne à regrouper au prétexte de la rentabilité financière. Les conditions sont réunies pour casser un peu plus un service public de la santé sans but lucratif.

Le dernier épisode vient d'être livré. La maternité disparaîtrait prochainement et les patientes seront renvoyées vers l'hôpital privé de Brou-sur-Chantereine, déjà propriété de la Générale de Santé. Du silence du conseiller général sortant sur les péripéties de la clinique de la Croix aux Biches au sens des affaires du candidat de l'UMP, c'est le droit à la santé qui est malmené.

L'argent public doit aller d'urgence à la construction d'un véritable service public de la Santé. Le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis doit prendre toutes ses responsabilités.

## La dette: ce n'est pas à la population de payer!

La crise est loin d'être finie, et nous en payons toujours les frais, au plan national comme au niveau du département. En France, les seuls intérêts de la dette ont représenté 43 milliards sur l'année 2009, soit quasiment ce que récupère l'Etat avec l'impôt sur le revenu la même année...

Une conséquence de ces choix politiques nationaux est que l'Etat asphyxie les collectivités territoriales par divers canaux (financiers, transferts de compétences sans compensation financière, personnels décentralisés, etc.). C'est une des raisons de la situation financière du Conseil Général: l'Etat doit 640 millions d'euros au Conseil Général de Seine-Saint-Denis. Le vote d'un budget en déficit fictif de 75 millions l'an dernier, puis les plaintes déposées contre les banques cette année peuvent servir à alerter la population. Cela ne peut rester une opération de communication qui masquerait de nouvelles régressions sociales.

Car le Conseil Général doit gérer sa propre dette, de près de 900 millions d'euros (soit plus de la moitié du budget du département), faite à plus de 90% d'emprunts «toxiques» dont les taux se sont envolés avec la crise financière.

Les conséquences de ces choix gestionnaires sont des suppressions des postes de fonctionnaires (400 l'an dernier), l'ouverture au privé des secteurs de services publics, la limitation des compétences et des interventions du département... La majorité du Conseil Général fait subir à la population une politique d'austérité au détriment de ses besoins.

L'annulation des dettes (Etat et département) est un des moyens centraux de s'opposer à ces politiques qui continuent à engraisser les groupes financiers sur le dos de la population. L'argent public doit servir au développement des Services Publics.

**En Seine-Saint-Denis comme ailleurs, refusons de payer la dette! Refusons d'alimenter la rente des riches!**

## LA CULTURE POUR TOUS ENCORE ET TOUJOURS!

Les atteintes portées aux politiques publiques de l'art, de la culture et de la diffusion des savoirs s'affirment chaque jour davantage. L'obsession de la réduction des dépenses publiques (sans prendre en compte l'intérêt collectif et l'incidence économique positive) s'accompagne toujours plus de coupes claires dans tout ce qui permet le vivre ensemble.

La réforme des collectivités territoriales, et la suppression de la taxe professionnelle auront des conséquences dramatiques dans les mois et les années à venir, et pas seulement pour la vie artistique et culturelle du pays. De fait, les collectivités territoriales sont tentées, voire sommées, de recentrer leur intervention sur les seules compétences obligatoires.

Le prix de cette dérive autoritaire sera particulièrement lourd en Seine Saint-Denis où le tissu social et culturel est de longue date soutenu par des politiques publiques ambitieuses et partageuses.

Face à cette menace, plus de cinquante structures culturelles indépendantes ou institutionnelles de Seine-Saint-Denis, réunies dans le Collectif 93 ont pris l'initiative de se rassembler, de se déclarer solidaires et de s'adresser collectivement au Conseil Général du Département pour refuser cet état de fait.

On aurait pu penser qu'elles avaient été entendues puisque Claude Bartolone a initié le 19 décembre 2009 l'appel « Culture en danger ».

Quelles ont été les démarches entreprises notamment par le conseiller général sortant, vice-président en charge de la culture, auprès du Ministère concerné pour faire vivre cet appel?

Ce que nous constatons, c'est que l'existence même de nombreuses structures et associations est menacée par la baisse des subventions départementales (« Livres au Trésor », « Le salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil », « Zebrook »...). C'est dire les conséquences désastreuses qu'implique une restriction du financement départemental sur un secteur déjà fortement malmené. Nous rappelons que le budget de la culture représente à peine 1% du budget départemental.

Les « économies » réalisées au détriment des activités artistiques, culturelles et éducatives sont dérisoires. Face à la politique gouvernementale, le maintien et le développement des budgets culturels relèvent d'un choix politique résolument à gauche. Les collectivités doivent s'engager pleinement en faveur de la culture, des arts, du partage du sensible et de l'imaginaire..



## La démocratie que nous voulons.

A l'heure où nous nous engageons dans cette élection cantonale un formidable vent de liberté souffle dans deux pays outre-Méditerranée, la Tunisie et l'Égypte. Ces deux peuples ont osé se soulever contre des pouvoirs totalitaires, « amis » de longue date des gouvernements français.

De nombreuses incertitudes demeurent quant aux changements sociaux que vont réussir à imposer ces processus révolutionnaires mais la première étape vient d'être franchie par ces peuples: se réapproprier la citoyenneté et instaurer la démocratie.

### Et alors, la France dans tout cela?

La France n'est pas une dictature et la liberté d'opinion y est garantie. Pourtant notre système politique souffre de nombreux maux: populisme de son président, développement outrancier des politiques sécuritaires et du tout répressif, stigmatisation incessante de certaines parties de la population (sans papiers, Roms, jeunes, magistrats, fonctionnaires...) dans le mépris total des revendications sociales. Parallèlement, les

hommes et les femmes politiques sont de plus en plus discrédités: professionnalisation, cumul des mandats, niveau de vie, conflits d'intérêts. Les alternances de majorité entre la gauche et la droite ne représentent plus depuis longtemps de changement de vie pour l'ensemble des citoyens. Les droits supprimés par les uns ne sont pas rétablis par les autres; le PS a renoncé à tout projet émancipateur et joue les bons gestionnaires du système capitaliste, celui qui aurait un visage « humain ».

L'ensemble de ces facteurs concourt à une crise de notre démocratie et du système politique dont les effets sont connus et visibles: chute de la participation électorale et banalisation de l'extrême droite et de ses idées.

### Démocratie participative: de la commune au département.

Nous avons vu fleurir les conseils (de quartiers, des jeunes, des personnes âgées...) assemblées dotées d'aucun réel pouvoir,

si ce n'est celui d'appuyer la communication d'élus(e)s.

La confiscation de la parole va de pair avec la non satisfaction des besoins. Nous refusons un système de délégation des pouvoirs. Il faut mettre la politique budgétaire sous contrôle citoyen en appliquant un budget participatif: c'est aux habitants du département de décider des réponses à apporter à leurs besoins!

Des assemblées à l'échelle des quartiers, des communes, doivent avoir les moyens de débattre des choix budgétaires du Conseil Général. D'Aulnay à Bobigny, en passant par Gournay ou Noisy, nous sommes capables d'avoir une vision globale du développement du département, des choix d'investissements et d'interventions à réaliser en fonction des besoins locaux et départementaux.

C'est la démocratie que nous défendons!



## LE LOGEMENT : UNE BATAILLE À GAGNER

Le département de Seine-Saint-Denis est fort. Fort de sa population, de sa jeunesse et fort d'une tradition de solidarité et d'accueil. Souvent décrié, alors que celui-ci, est le fruit de l'histoire de l'ancienne Seine-et-Oise et de la façon dont d'autres départements, Paris en particulier, ont véritablement relégué la population ouvrière loin de la capitale dans les années 1950-70, l'importance du parc de logements sociaux est une richesse du département.

La crise économique, le chômage de masse ont, certes, créés une ghettoïsation de plusieurs de nos cités. Si l'urbanisme des années 80 a échoué, les quartiers de la ville nouvelle de Marne la Vallée en témoignent, faut-il pour autant renoncer à la question du logement social? Le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre dit le contraire, chaque année. La densification urbaine doit être pensée à l'aune de l'expérience acquise et il convient de ne pas reproduire les erreurs. Pourtant, il faut construire du logement social de qualité, respectant une mixité sociale équilibrée, productive de liens sociaux riches.

Il faut du logement de haute qualité environnementale pour respecter les générations à venir et du logement où la question sociale est réellement posée. La politique du logement ne doit pas être le prétexte d'une spéculation foncière et immobilière. Ce n'est pas la réponse aux véritables besoins des victimes de la crise financière, retraités, jeunes sans emploi ou précaires, etc...

Le département a un outil. C'est son ancien office HLM devenu OPAC. Malgré les coups que le mouvement HLM subit depuis de nombreuses années (attaque contre le 1% patronal devenu 0,45%; ponction financière systématique de la part de l'État; vente à la quasi découpe du patrimoine, politique d'aide à la pierre insuffisante...). Il est possible de maintenir une politique volontariste entre communes et Conseil Général en faveur de plans ambitieux et coordonnés de construction de logements sociaux. Pas à grands coups de ZAC et de PLU adoptés sans réelle concertation avec les habitants.

Nous sommes prêts à participer à cette exigence, tout comme nous sommes prêts à exiger avec vous l'application de la loi SRU concernant les communes qui refusent la construction de logements sociaux.



## VOTONS

### Sylvie **MONNIN**

49 ans, 2 enfants, enseignante, vit et travaille à Noisy-le-Grand depuis 1985 (Champy, Butte verte, Pavé-Neuf).

### Étienne **DOUSSAIN**, remplaçant

57 ans, 2 enfants, directeur d'établissement médico-social, vit et travaille à Noisy-le-Grand depuis 1980.

## Réforme territoriale : une atteinte à la démocratie.

2014 : les conseillers généraux et régionaux deviendront des élus territoriaux avec une double casquette, l'une départementale, l'autre régionale. La réforme sarkozienne aura fait le lien avec la vieille idée régionaliste qui agite une partie de la classe politique depuis longtemps, suivant en cela l'exemple des « Länder » allemands. Le soi-disant millefeuille administratif français aura vécu, emportant dans le même temps la possibilité d'une démocratie de proximité répondant aux besoins des populations.

### Le prétexte ?

Encore une fois, l'endettement de l'État, des collectivités territoriales et locales qui justifierait un tour de vis après la crise financière provoquée par les banques et leurs traders.

### Le résultat ?

Un éloignement du citoyen des lieux de décision le concernant avec, au passage une obligation de respecter les blocs de compétences interdisant d'autres actions. Exit la culture, finies des politiques volontaristes « extra-légales » en faveur des plus démunis et des précaires, terminées les actions en faveur de l'emploi ou du logement... Il faudra s'en tenir aux strictes obligations confiées par la loi aux Conseils Généraux et Régionaux. Au département, l'action sociale ; à la Région, la formation professionnelle et le transport... mais pas plus.

### La logique ?

Faire des économies ; faire payer une fois de plus la crise financière et, sans doute, une fusion à terme des deux assemblées constituées des mêmes élus. Un véritable retour en arrière après 30 ans de décentralisation et une atteinte supplémentaire à la possibilité de mettre en œuvre des instances démocratiques proches des populations.

Il n'en est pas question. Même si nous considérons que les Conseils Généraux et Régionaux n'ont pas encore fait la preuve d'une réelle démocratie participative, cette loi est un recul inadmissible qu'il faut combattre. Nous nous engageons à refuser cette entreprise de régression démocratique.

## L'ARGENT PUBLIC POUR LES SERVICES PUBLICS

**Pas de partenariat public/privé qui ouvre la porte à la privatisation !**

Nous faisons le choix d'une autre société, construite par et pour l'être humain dans le respect de la planète.

Le service public a pour objectif la satisfaction des besoins des populations en répondant à l'intérêt général défini démocratiquement par les citoyens et leurs élus dans une volonté de solidarité.

Aucune réelle égalité entre les citoyens, entre les territoires, n'est possible sans services publics de qualité et de proximité. Dans cette perspective nous nous engageons avec celles et ceux qui se battent pour la création de nouveaux services publics, qui résistent et s'opposent à leur destruction et à leur affaiblissement.

Il s'agit d'instaurer de nouveaux droits garantissant une véritable égalité dans l'accès à ces services, leur qualité, leur efficacité

et une réelle collégialité dans toutes les décisions.

### Comment le Conseil Général peut-il être au service de la population ?

De par ses compétences, le département est un acteur majeur de promotion et développement des services publics dans le domaine de l'aide aux personnes handicapées, l'aide aux personnes âgées, l'éducation et l'insertion sociale et professionnelle.

Répondre aux attentes de la population de notre canton passe par le développement d'un réseau de crèches départementales et de structures publiques d'accueil de la petite enfance, à l'opposé de ce que le département a soutenu à Noisy-le-Grand qui a choisi de déléguer au privé la gestion d'une structure d'accueil pour les 2-3 ans... bien proche des jardins d'éveil Morano.

C'est aussi la poursuite de l'amélioration

des conditions de vie et de travail des collégiens.

Dans le domaine des transports, nous défendons auprès de la Région le pass Navigo à tarif unique pour cesser de pénaliser les populations de nos banlieues et proposons de réfléchir à la gratuité pour donner à tous le droit à la mobilité. Dans l'immédiat, il faut rétablir le remboursement de la carte Améthyste.

Le département doit innover en matière de Service Public ! Ainsi nous défendons un Service Public de l'Eau. Pour nous, la vie n'est pas à vendre ! L'eau est un bien commun qui ne doit pas être source de profits pour les actionnaires et de surcoûts pour les citoyens.

**Nous proposons que s'ouvre un débat citoyen pour réfléchir à de nouveaux services publics au bénéfice de la population, créateurs d'emplois et respectueux des ressources naturelles.**

## Arc Express ou Grand Paris

Les besoins en déplacement ne sont pas satisfaits aujourd'hui. L'engorgement de l'autoroute A4 ou les conditions de transport du RER A en témoignent chaque jour. Même la création d'Eole n'a pas amélioré de façon significative la situation. Il faut un grand projet de transport qui desserve l'Est parisien. Mais il ne peut être pensé seulement pour servir les liaisons inter-entreprises. Le transport doit être pensé pour répondre aux besoins quotidiens de la population. Il y a urgence dans l'urgence d'un tel projet.

Dans le même temps, le projet de Cluster sur la cité Descartes, pôle d'excellence du Grand Paris, prévoit sur 1500 hectares la construction de quartiers « zéro car-

bone », respectueux de l'environnement.

### Mais pour quelle densification urbaine à venir ? Pour quel développement économique ?

Un accord se dessine entre la Région et l'État mais la complémentarité des deux projets, Arc express et Grand Paris, ne peut justifier une densification urbaine à marche forcée. La Société du Grand Paris (SGP) va aller bien au-delà de la construction d'un simple métro. Il s'agit d'une vaste opération foncière puisque dans un périmètre de 500 à 1500 mètres de rayon (ce point serait tranché, à ce jour) autour des gares, la SGP se verrait attribuer un droit de préemption. Serait ainsi créée une Zone d'aménagement différée (ZAD) qui

permettrait de réaliser des projets urbains, de l'habitat, l'accueil d'entreprises et la constitution de réserves foncières. Nous voyons déjà quotidiennement à Noisy-le-Grand ce que peut donner une politique autoritaire d'urbanisation, sans réelle concertation avec la population. Qu'en sera-t-il avec la SGP ? Répondre à un besoin essentiel de la population (développement du transport public dans l'Est parisien) ne doit pas servir de prétexte à de nouveaux projets immobiliers spéculatifs.

### Le rôle du Conseil Général est de défendre les usagers des transports publics.

**Le premier ?** Celui de mettre l'information la plus large à disposition de la population.

**Le second ?** De veiller, concertation après concertation,

à ce que cette même population ne voit pas ses conditions de vie se dégrader par une densification urbaine sans contrôle.

**Le troisième ?** D'agir pour que de véritables emplois pérennes profitent immédiatement aux habitants du département et que cette nouvelle offre de transport soit une opportunité concrète pour rapprocher lieu de vie et lieu de travail.

**Le quatrième ?** De se battre pour la gratuité des transports en commun et un libre accès aux zones de stationnement autour des gares.

### Favoriser une alternative au « tout voiture » et le développement durable passent par là.